Zeitschrift: Folklore suisse : bulletin de la Société suisse des traditions populaires =

Folclore svizzero : bollettino della Società svizzera per le tradizioni

popolari

Herausgeber: Société suisse des traditions populaires

Band: 43 (1953)

Artikel: La pipe de Maîche

Autor: Surdez, Denys

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1005611

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

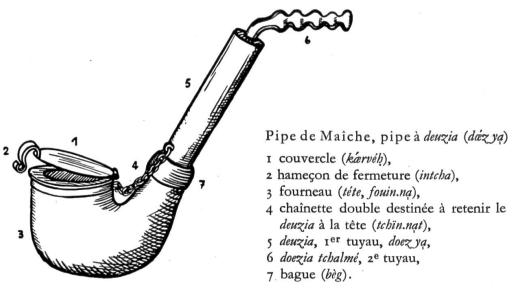
ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La pipe de Maîche

par Denys Surdez, Bassecourt

Il y a quelque soixante ans que les fumeurs de pipe (pipou, toubie, tou-baquie) du Jura bernois ne voulaient guère d'autres pipes que celles dites «de Maîche» qui se fabriquèrent d'abord dans la petite cité franc-comtoise de ce nom. Un Franc-Montagnard, Jean Marot djin mèrā se mit à en fabriquer de plus petites qui se nommèrent bien vite des djinmèrate.

Aujourd'hui, la pipe de Maîche n'a plus les faveurs des fumeurs. Elle est devenue si rare que je n'ai pu en découvrir une que dans le hameau retiré et haut perché de Montavon. Elle appartient à Monsieur Charles Montavon,



(Dessin de Denys Surdez)

ancien maire et chaufournier, et c'est chez lui que j'ai pu la dessiner, d'après nature. De concert avec Monsieur Christ. Studer, un vieillard de 84 ans, habitant à Bassecourt, il a heureusement complété la documentation que je possédais déjà à ce sujet.

La pipe en question s'appelait aussi pip è déz ya, car à la différence des autres pipes elle était pourvue de deux tuyaux (tyuó, tchalmé, chalumeaux). Le plus grand était le dæz ya, pris dans un rameau de buis (bouecha, bouesa, bò d mètch, bois de Maîche). On l'introduisait dans la tête de la pipe taillée dans une racine du même bois (rèsin.n də bò d mètch). Le plus petit tuyau, en os, et parfois en merisier, se vissait dans le plus grand (déz ya).

La pipe de Maîche fut si longtemps prisée des fumeurs parce qu'elle leur offrait les avantages suivants: son bois ne se fendait pas; grâce aux deux tuyaux, elle se nettoyait aisément; la fumée se refroidissait quelque peu; la tête ou fourneau (tét, fouin.na) ne se chauffait que lentement; la forme en était

très pratique; le petit tuyau convenait aux personnes dont la dentition était défectueuse; grâce au couvercle (kárvéh [ch doux], tyávéh, tchavés), percé d'un trou (ptchu) la combustion est bien aérée quoique ralentie, et la bague, très solide, diminue, dans les granges, le danger d'incendie, d'autant plus que le grand tuyau est relié au couvercle par une double chaînette (tchin.nat) et que ce dernier, grâce à l'«hameçon» (intcha) se ferme hermétiquement.

L'attirail du fumeur comprenait encore, jusque vers 1850, outre la pipe et une provision de «tabac en rouleau» (touba ròla, touba an ròla, ròla d touba), un «couteau à pierre à feu» (kouté è piër è fu², kouté è brikè, couteau à briquet, ou un briquet), pour «battre le briquet» (po bètr la brikè), un fragment de silex (in.n pi²r è fu², un pierre à feu), de l'amadou (d lè mèdou, d lè bókèl).

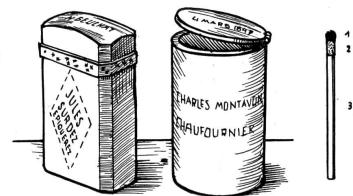
Etuis à allumettes

A gauche: étui à allumettes en fer blanc.

Au milieu: étui à allumettes en «fer doré» (plus ancien).

A droite: allumette,

- 1 phosphore,
- 2 souffre,
- 3 bois.



(Dessins de Denys Surdez)

Dès 1850, les allumettes (sáfrat, lumat, èlumat, «lumes») supplantèrent rapidement briquet, silex et amadou. Les allumettes, de 5 à 6 cm de longueur, étaient de provenance alsacienne ou allemande. Le fumeur les mit dans un étui ovale puis dans un étui à 6 faces inégales en fer blanc, en «fer doré», en cuivre. Le prix en était de 3 francs. On allumait l'allumette en la frottant sur des rainures. On trouvait dans le commerce de grandes boîtes bleues en carton, de $15 \times 6 \times 3$ cm, fermées par du papier collant rouge. Pour 30 sous, on en avait 5 boîtes. Une pipe de Maîche et une de ces boîtes revenaient à 50 sous. Elles étaient passées en contrebande, de Pfetterhausen (Perouse, «Fétrouse») jusqu'en Suisse, par un sieur Médar, de Bonfol.

Et comme tout passe ici-bas, l'engouement pour les pipes de Maîche passa vers 1900, de même que le plaisir que l'on prenait à dire à un fumeur: «S'i èvò in.n pip, i fámrò, min i n'è pon d touba, ā-s kə t'é dé-z-èlumat!» Si j'avais une pipe, je fumerais, mais je n'ai pas de tabac, est-ce que tu as des allumettes?